



L'EMPIRE DU SILENCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ACAT-FRANCE

PARIS, 15 MARS 2022

Communiqué de presse

Des images contre le silence : l'impunité doit cesser en RDC !

L'ACAT-France soutient la sortie en salle, ce mercredi 16 mars, du dernier film de Thierry Michel, *L'Empire du silence*. Une plongée au cœur de la République démocratique du Congo (RDC) où l'impunité règne depuis 1993.

Depuis les années 1990, un cycle de violences et d'impunité s'est cristallisé en RDC. Deux guerres successives, impliquant au moins sept puissances étrangères régionales et une multitude de groupes armés locaux, ont conduit à des violations massives des droits humains. Assassinats, viols, tortures... Les guerres terminées, leurs répercussions restent fortes : les plaies du passé sont laissées à vif, et de graves violences émaillent et déchirent toujours le pays.

Cette histoire longue constitue la toile de fond de *L'Empire du silence*. Le film revient sur le rôle de plusieurs responsables militaires et politiques, d'hier et d'aujourd'hui, qui n'ont à ce jour jamais été réellement inquiétés par la justice... ou qui, pour certains, gravitent autour du nouveau président congolais Félix Tshisekedi, pourtant symbole d'espoir lorsqu'il est élu en 2019. Le film de Thierry Michel dévoile ainsi un plaidoyer vibrant contre l'impunité, une situation que l'ACAT-France, partenaire du film, dénonce depuis des années.

Beaucoup de ces exactions seraient qualifiables de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, voire de crimes de génocide, habituellement considérés comme les crimes les plus graves. Or, la documentation à leur sujet ne manque pas. Les Nations unies ont par exemple procédé à l'inventaire de 617 incidents violents commis entre 1993 et 2003, répertoriés dans le « Rapport Mapping ». En vain, car ce dernier dort dans un tiroir depuis octobre 2010, tandis que d'autres violences ont lieu, comme celles attestées dans la région du Kasai depuis août 2016.

Seule manque, en définitive, une position politique prête à engager en RDC des mesures d'ampleur, capables d'enrayer ce cycle de la violence et de l'impunité.

L'impunité prive les personnes victimes d'une nécessaire reconnaissance, et leur interdit vérité et réparation. Au surplus, elle empêche la société congolaise de bâtir un esprit de concorde où domine durablement le respect des droits humains. Pendant ce temps, les responsables des crimes passés se maintiennent au pouvoir.

Il est urgent d'agir pour éviter que ces drames se poursuivent ou se réitèrent. À cette occasion, et afin que les Congolais puissent enfin vivre en paix, l'ACAT-France appelle une nouvelle fois les autorités congolaises à mettre en place un mécanisme de justice transitionnelle indépendant et impartial en vue d'établir les responsabilités, rendre justice et réparer les préjudices.

CONTACT PRESSE

Louis Linel, chargé de communication et plaidoyer
communication@acatfrance.fr | +33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27

ACAT
france